



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élargissement

Question écrite n° 59209

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur la lutte contre la traite des femmes et des enfants. La journée internationale de la femme du 8 mars dernier a pour vocation de mettre en avant les qualités des femmes et à dénoncer l'ampleur croissante de la traite des femmes, voire des enfants. L'Union européenne attache une très grande importance à ce sujet et le prouve régulièrement en proposant notamment une coopération plus étroite avec les pays candidats à l'Union pour leur rappeler les règles de base. En conséquence, il lui demande quelle position adopte la France quant aux pays d'origine de la traite ou de transit des femmes et enfants, candidats à l'adhésion à l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59209

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2001, page 1748